

# Les Infos

Vendredi 15 AVRIL 2011

*On n'a pas besoin de l'équipe des meilleurs, on a besoin de la meilleure des équipes*



## UN OPCA CÉKOI

La chose ne hante certainement pas vos nuits, mais elle fait pourtant l'objet d'un combat qui fait rage jusqu'à la fin juin. Les OPCA sont des organismes chargés de collecter et financer la formation professionnelle, rien moins. Toutes les entreprises cotisent dans la profession à un OPCA banques, dont la gestion est paritaire, ce qui signifie que des représentants des employeurs et des salariés se partagent la direction. Depuis longtemps, le MEDEF tente de faire main basse sur les millions de collecte et il a créé pour ça un OPCALIA, interprofessionnel et qui n'est pas paritaire... Sous sa pression, le gouvernement a changé les règles, et fixé un seuil minimal de collecte de 100 millions d'€ à fin juin pour constituer un OPCA, un seuil que n'atteint pas celui de la banque. Logiquement, 4 organisations syndicales, CFDT – CFTC – CGT – CGC, ont proposé de constituer un OPCA commun avec les assurances, dont les métiers sont proches. La proposition a été approuvée par les banques, mais du côté assurances, les employeurs préfèrent rejoindre l'OPCA du MEDEF pour de vieux antagonismes avec leurs concurrents banquiers ! Une attitude irresponsable qui aboutirait à fondre la formation professionnelle de nos professions dans une soupe dont le MEDEF détiendrait seul la cuillère... on serait pourtant en droit d'attendre plus de responsabilité d'une profession dont est issue l'ex Directeur des affaires sociales du

MEDEF, démissionnaire précisant pour désaccord avec les pratiques antisociales de l'organisation patronale. À l'opposé, les organisations syndicales ont su faire leur unité, dans les deux professions, loin d'un corporatisme hors d'âge. Elles seront reçues le 18 avril au ministère de la formation professionnelle pour demander au ministre d'intervenir.

## DÉRAPAGES

Chassez le naturel, il revient au galop... il y a un moment que nous n'avons agrafé les auteurs de ces feuilles Excel qu'ils adorent tant – à croire que c'est l'unique logiciel qu'ils connaissent - avec des listes de noms où sont récapitulés, jour après jour, ligne par ligne, soigneusement classés par agence, le nombre de produits placés avec des totaux par semaine, par mois, avec des flèches qui montent ou descendent, des cellules avec un fond rouge (pas bon le rouge), des jaunes, des vertes... La direction a pourtant signé un relevé d'engagements avec les syndicats qui prohibe la diffusion de ces classements, qui devraient être limités aux challenges, dont il faut rappeler qu'il n'est pas obligatoire d'y participer... On imagine sans peine les sueurs froides de ceux qui descendent dans la seconde moitié de ces classements, et comment cela peut pourrir leur relation avec les clients : « *lui ai-je fourgué une assurance IARD à celui-là ?* » remplace « *avez-vous besoin d'une assurance ?* ». Voilà qui relativise sérieusement dans le réseau la campagne de pub sur « l'esprit d'équipe » avec sa photo de groupe affichée dans l'agence... La commission entre la direction du réseau et les syndicats se tient le 9 mai prochain. Elle promet d'être un grand moment d'explication, car le fossé entre le discours et la réalité s'est élargi au lieu de se combler. Au fait, le dernier dérapage qui nous soit parvenu vient de la DEC Paris XVI... un fichier dont on peut penser qu'il n'a pas été déclaré à la CNIL pas plus qu'il n'est conforme au relevé d'engagements.



CGT Société Générale  
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68  
cgt.sg@wanadoo.fr  
Internet : [www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/](http://www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/)  
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT